

Chalets et pâturages de la commune de Vallorbe

Il n'existe pas, à notre connaissance, d'historique détaillé de toutes les possessions alpestres de la commune de Vallorbe. Il conviendrait, pour l'établir, de fouiller de manière attentive les archives de cette commune. Et puis encore, puisque beaucoup de ces chalets furent rachetés au cours des âges à des privés, il serait nécessaire de procéder à des recherches tous azimuts qui conduiraient loin. Nous nous contenterons ici de reprendre le peu que l'on connaît de ces sites par deux ouvrages fondamentaux sur la commune de Vallorbe.

La parole est à P.-F. Vallotton-Aubert, auteur talentueux et sympathique, qui nous livre dans son ouvrage « Vallorbes », paru en 1875, quelques informations d'importance sur le sujet, pp. 94-96 :

Longtemps avant 1620 la bourgeoisie vallorbière avait le *Chalet de la Ville*, soit « *le terroir sur l'Eschillaz* en laquelle possession la communauté de Vallorbes envoie paître son bétail en été, » pour parler le vieux langage des actes. Elle acquit successivement six autres propriétés de ce genre, mais bien plus importantes, ce sont : 1o *le Mont d'Orzeires*, acheté de Gédéon de Hennezel en 1635 pour le prix de 4100 florins ; - 2o *les Epoisats* (pouvant nourrir 25 vaches), obtenus pour 1200 écus blancs de l'ancien bailli Samuel de Watteville et agrandis en 1703 du *Pré à la Féglia* que Jérémie Vallotton céda à la commune pour 1530 florins ; - 3o *le Chalet d'Essert* (du port de 40 vaches), acheté en 1709 d'Albert-Daniel de Hennezel pour le prix total de 14 350 florins ; - 4o *la Combe Berratoux* (25 vaches), vendue par François et Jean-François Vallotton en 1815 ; - 5o *le Chalet des Plans*, acheté en 1832¹ ; - enfin 6o, en 1842, la belle *montagne de Prailloud* (nourrissant 50 vaches), vendue en 1607 par les frères Guillaume, Jean-François et Pétremon Vallotton, pour 6000 florins, à Rodolphe Horn, bourgeois de Berne ; agrandie du *pré Gojon* par celui-ci, qui la revend à l'intendant des sels, N. Kirchberger, des mains duquel elle passa, en 1746, au Neuchâtelois Jean Chaillet, dont le fils Frédéric la vendit, en 1764, aux frères Pierre-Antoine, Jean-Samuel et Abram Vallotton, demeurant à Londres, pour 40 000 florins, outre 30 louis d'or neufs pour étrennes et 350 florins pour la chaudière. Les descendants de ceux-ci devaient la posséder près de 80 ans, pour la céder enfin à son propriétaire naturel, la commune de Vallorbes, dont elle forme l'extrême territoire sur la frontière française.

Les trois estivages communaux du XVIIIe siècle : les *Epoisats*, le *Mont d'Orzeires* avec le *Chalet de la ville* et le *Chalet d'Essert* avec les *Rouettes*, étaient affermés pour 3, 6 ou 9 ans, à des fruitiers auxquels on rabattait assez souvent sur le loyer, pour grêle, sécheresse, exploitation

¹ De madame Defélice née Villon, pour 15 000 fr. de Suisse.

des bois, ou autres pertes. Les deux premiers devaient fournir quelques fromages réservés, le troisième faire annuellement des décombres de noisetiers, arbrisseaux qui croissent surabondamment sur cette côte sèche, tournée au levant, où l'entretien des *citernes* et bassins coûtait pas mal d'argent à la commune.

On trouvera d'autres renseignements dans « Vallorbe », paru en 1989² :

Arrondir le patrimoine communal

Elevage, fromage, pâturage. La bourgeoisie vallorbière possède bien avant 1620 le chalet de La Ville, au-dessus du Reposoir, alpage modeste qui est abandonné au milieu du 19^e siècle et que la forêt reprend. Dès le 17^e siècle, la commune achète des alpages privés.

En 1635, elle paie 4100 florins le Mont-d'Orzeires, à Gédéon de Hennezel.

La montagne des Epoisats est obtenue pour 1200 écus blancs de l'ancien bailli Samuel de Watteville. En 1703, elle s'agrandit du Pré-à-la-Fée, plus en aval sur le ruisseau des Epoisats, que Jérémie Vallotton cède pour 1530 florins.

En 1709, le chalet d'Essert est acheté à Albert-Daniel de Hennezel, pour 14 350 florins. Cet alpage disparaît comme celui de La Ville ; il est partiellement reboisé avec des épicéas.

La Combe-à-Barathoux est acquise en 1815, de François et Jean-François Vallotton. En 1832, le Chalet-des-Plans est obtenu de Mme Defélice, née Villon, pour 15 000 fr. En 1842, la montagne des deux Pralioux est achetée, en un seul domaine, des descendants de Jean-Samuel et Abraham Vallotton.

Au milieu du 18^e siècle, à l'apogée de l'extension pastorale, les estivages communaux des Epoisats, du chalet de La Ville, du chalet d'Essert et des Rouettes sont gérés à partir du Mont-d'Orzeires, alpage central. Aujourd'hui ces estivages sont retourné à la forêt, et le Mont-d'Orzeires n'est toujours pas habité par les ours de son nom d'origine. Mais il accueille des bisons américains !

Les achats d'alpages sur les territoires de L'Abbaye et du Lieu entraînent des contestations avec les voisins de la Vallée de Joux. Vallorbe défend sa cause au « procès » des Epoisats en 1758, gagne en appel et doit quand même déboursier 300 florins.

² Renseignements puisés pour l'essentiel dans l'ouvrage de Vallotton, d'où la similitude des deux textes.

On peut découvrir d'autres informations sur les chalets de la commune de Vallorbe dans : Pierre Chessex, Etude toponymique de la Commune de Vallorbe, 1951. Nous reprenons quelques extraits :

LE MONT D'ORSEIRES

(ü mon dortsire)

Appelé aussi communément *Mont de Cire* ou de *Sir*.

Il existe une telle différence entre ces deux variantes : *Mont de Cire* et *Mont d'Orseires*, qu'au premier abord, on pourrait croire qu'il s'agit de deux lieux distincts, et non d'un seul et même endroit, à la savoir la montagne (pâturage) qui se trouve sur la route du *Reposoir* à la *Vallée* et l'éminence boisée qui la domine au sud-est, entre le *Crêt des Alouettes* et le *Crêt Mal-Rond*. Que disent les archives ? Une carte de 1707 (Ar. V.) dit *Le mont de syre*, tandis qu'un acte de 1792 (M.A.B.) indique : « *la montagne du Mont de Cire soit d'Orseire* ».

C'est la forme dialectale qui nous donnera la solution. En effet, le patois vallorbiens disait *Mont d'Ortsire*. On peut penser que vint un moment où l'on ne comprit plus le sens de ce nom patois, et qu'on l'écrivit presque phonétiquement : *mont de cire*, ou *de sire*, ou encore de *sir*, sans se demander jamais le sens que cette expression pouvait bien avoir ; qu'est-ce que cela pouvait bien faire ? On est tellement accoutumé à utiliser journellement des noms de lieux et de personnes dont on ne soupçonne pas la signification ; plus même, dont on ne soupçonne pas, souvent, qu'ils aient pu avoir une signification !

Que signifient *Orseires* (parfois *Orzeires*) et *Ortsire* ? Ils veulent dire, comme l'*Orsière* valaisan, *oursière*, *orsière*, c'est-à-dire *tanière d'ours*. Pour comprendre la réalité de ce nom, il suffit de songer aux forêts étendues et quasi impraticables qui couvraient encore naguère notre pays, et qui recouvrent encore une si grande proportion de notre canton. Les animaux sauvages pullulaient, et parmi eux, il y avait des loups, des lynx, des ours. Il n'y a pas si longtemps que les Jurassiens devaient organiser périodiquement des battues pour traquer loups et ours. Le dernier ours abattu dans la commune de Vallorbe fut tué en 1685, bien après le moment où la plupart des noms de lieux se sont formés.

LE CHALET DE VILLE

(lou Tsâlè de la vela)

Aujourd'hui bois à l'est du Chalet d'Essert, autrefois « rechange » de la montagne du *Mont-d'Orseires*. C'était l'un des plus grands estivages communaux.

Le chalet est en ruine, et la forêt a repoussé.

Cet estivage était aussi appelé parfois le « terroir sur l'Eschillaz » (cf. *Echelle*).

CHALET D'ESSERT (lou tsâlè d'essê)

Essert provient du bas latin *exsartum*, participe passé du latin vulgaire *exsarire*, « dévricher ». Les *Esserts* sont donc des « lieux défrichés ».

Notons qu'au 18^e siècle, on appelait *esserts* à Vallorbe les terrains que la commune donnait à cultiver aux pauvres. C'était probablement des terrains qu'ils avaient défrichés eux-mêmes, ou qu'ils avaient contribué à mettre en culture. Moyen pratique et bon marché pour gagner des terres cultivables sur la forêt.

SUR L'ECHELLE (sü l'éztîla)

Estivage appartenant à la commune de Vallorbe. On distingue *L'Echelle* et *la Petite Echelle*, qui sont deux pâturages distincts.

Nous voici donc avec l'essentiel des renseignements concernant les alpages de la commune de Vallorbe.

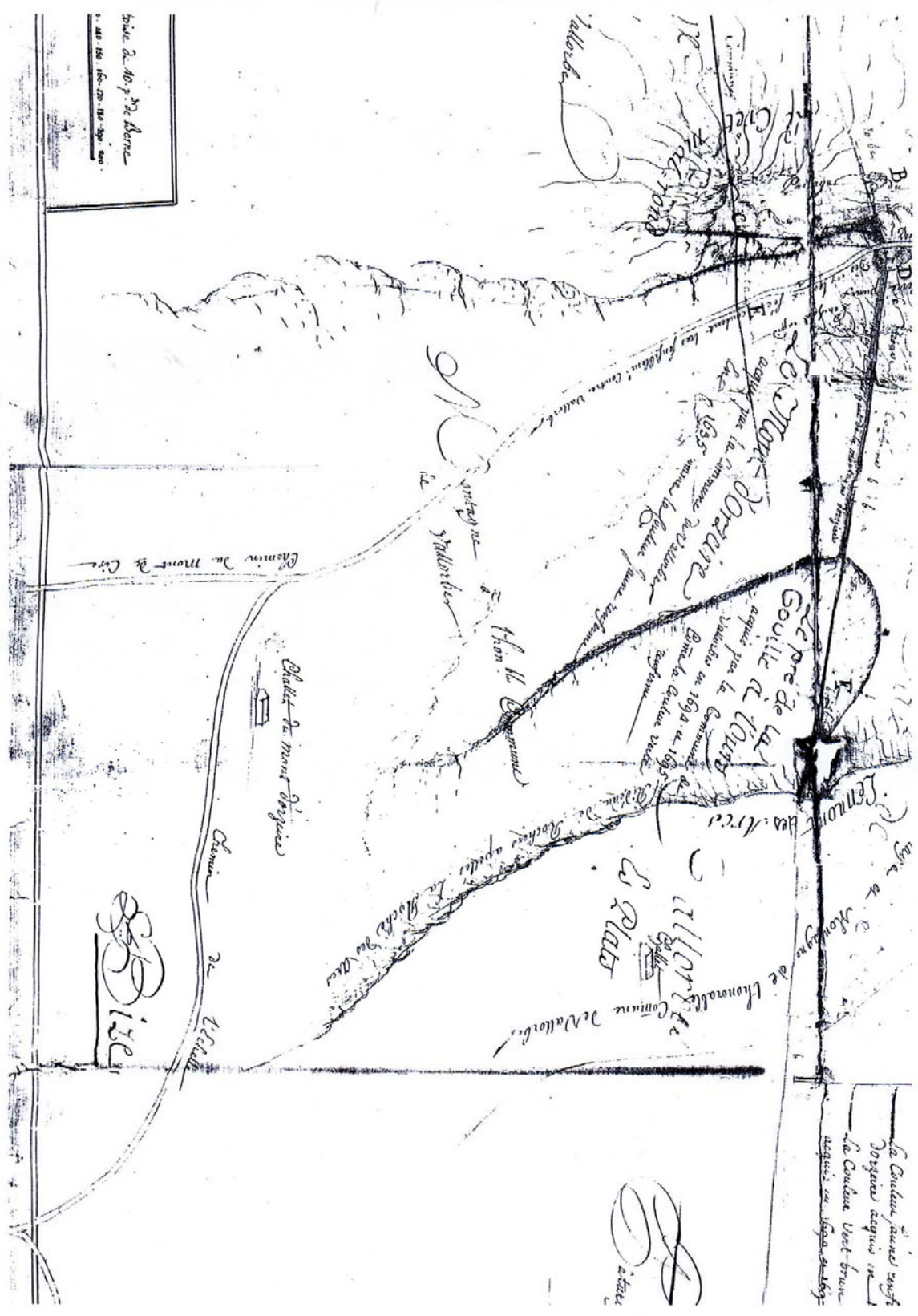
Si l'on lit les ouvrages du professeur Piguet sur la commune du Lieu, on constate que toute la zone Chalet des Plans, Grand'Combe, Crêt-à-Chatron, soit anciennement Mallevaux ou encore Racine, fut longtemps disputée par les Vallorbiens et par les Combiens, d'autant plus quand les Rochat entrèrent à leur tour dans la bagarre. La complexité de cette histoire, avec des chalets divers qui ont entièrement disparu, des limites qui ont changé plusieurs fois de place, fait que nous ne la ferons pas. Il suffira de consulter les livres de reconnaissances de 1600 (ACV) pour se rendre compte de cet invraisemblable imbroglio.

Notons aussi que la plupart des alpages plus récents rachetés par la commune de Vallorbe au cours des âges a disparu. Ne restent plus, dont nous traiterons en d'autres lieux, que le Mont d'Orzeires et le Chalet des Plans, tout au moins dans la zone qui nous intéresse. Les autres ont été repris par la forêt, y compris l'alpage des Epoisats dont nous aurons aussi à traiter.

Les cartes qui suivent donnent des informations utiles sur tous ces sites. La plus ancienne est la carte ACLieu, F50, du 6 septembre 1748³. Elle résume de manière parfaite la situation des alpages de Vallorbe et du Lieu dans la région.

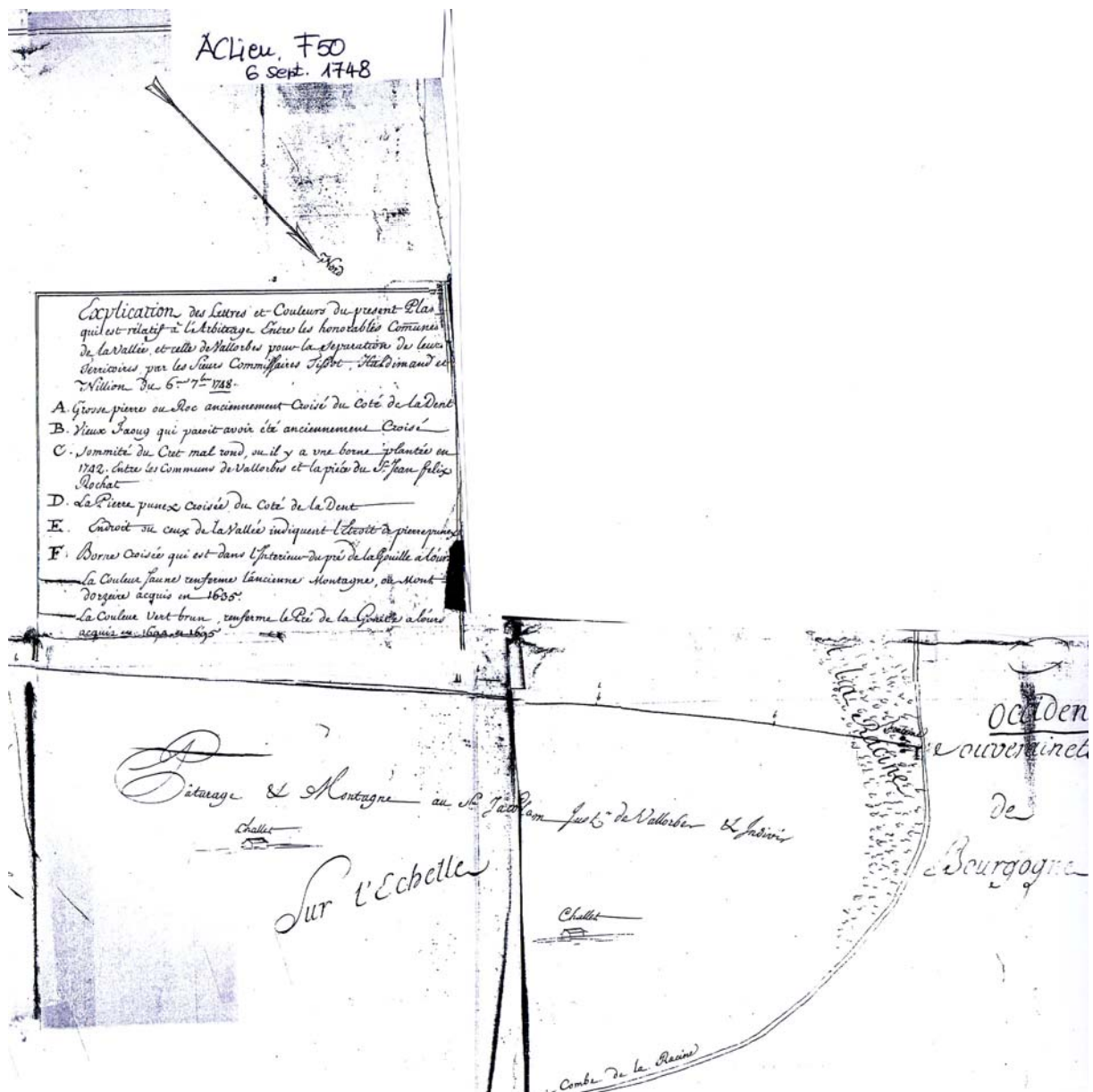
³ Voir la note à la fin de cet article concernant la carte et les circonstances de sa réalisation





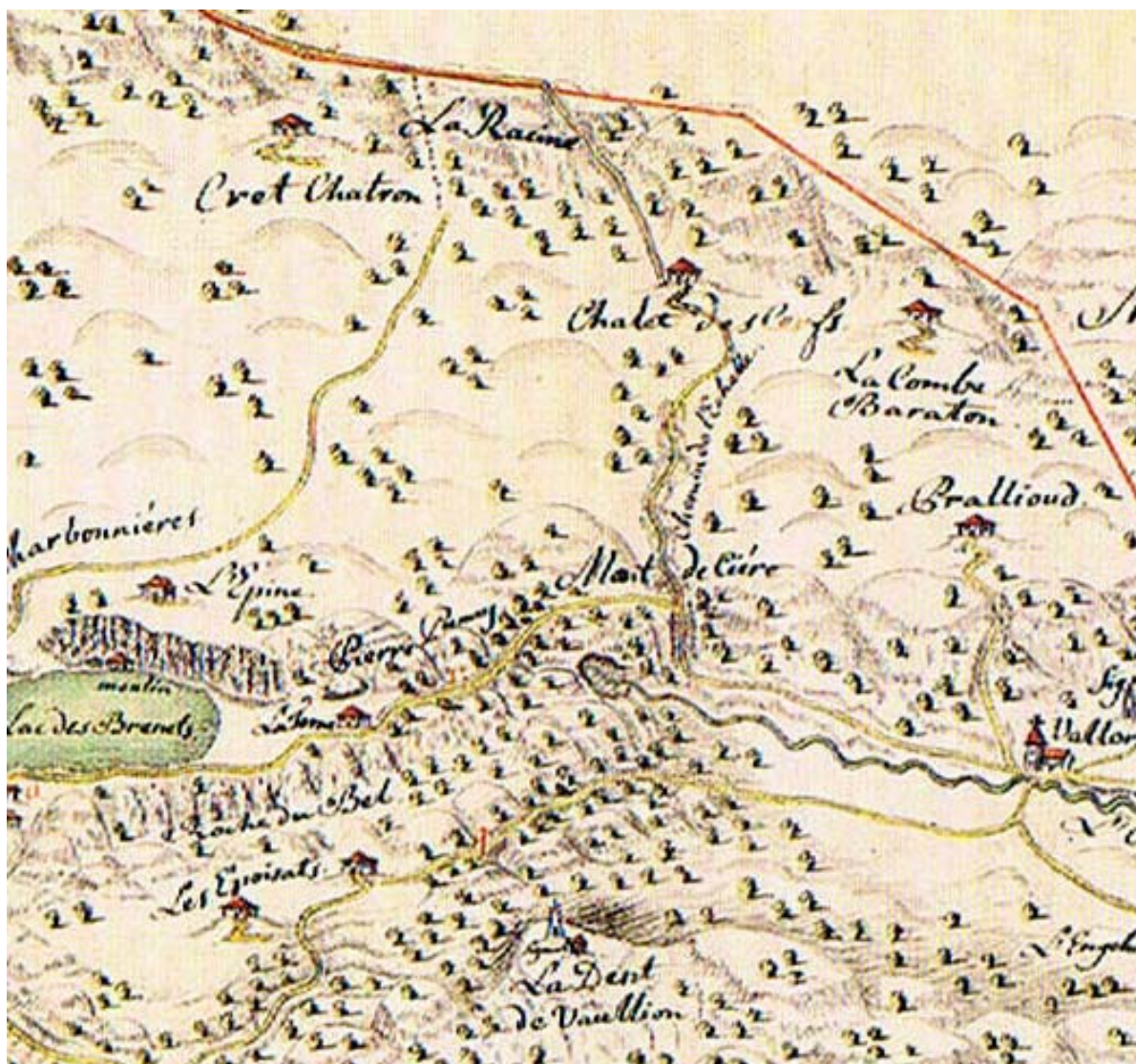
Le Coude, jumeau en
Dorgues acquis en
Le Coude West-Brin
acquis en 1693-1694

Le Coude
acquis

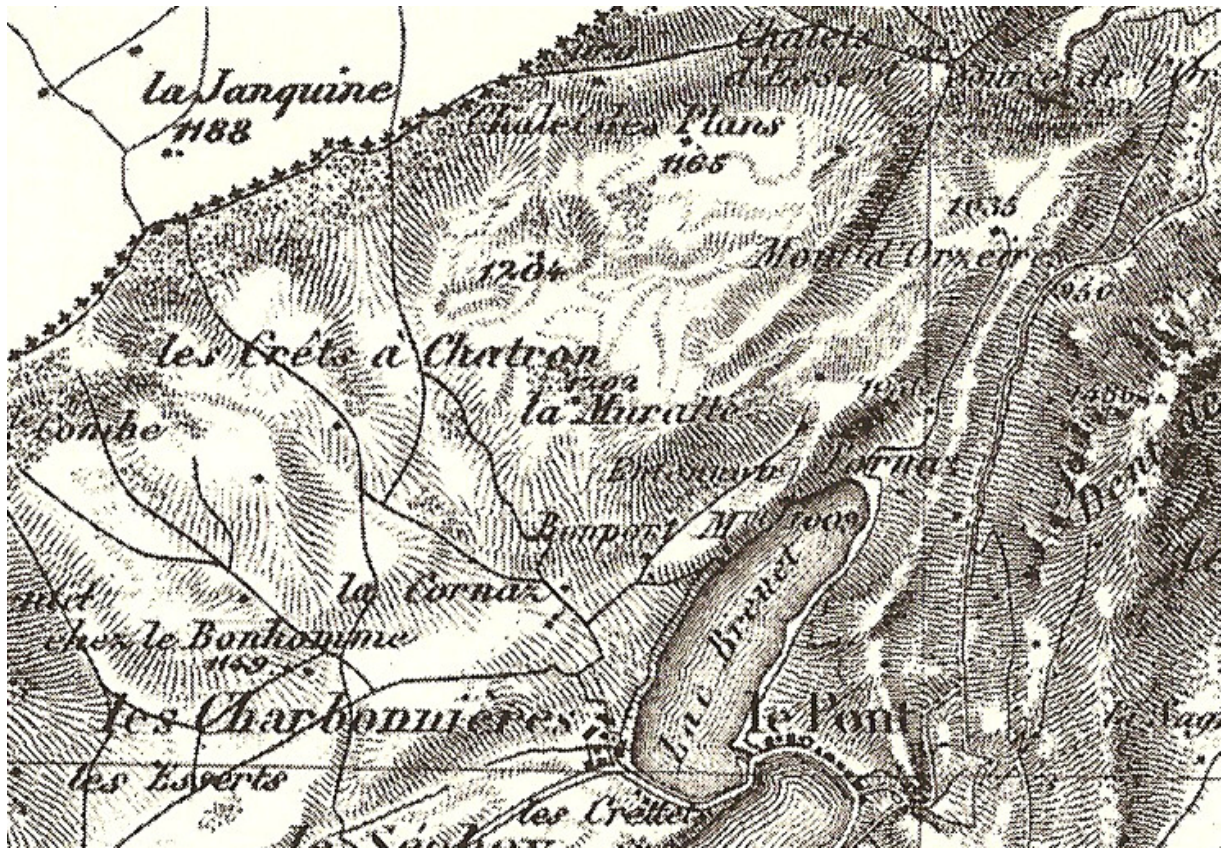


Que pouvons-nous déduire de cette carte ? Tout d'abord que la Pierre à Punex, situé à la frontière du territoire de Vallorbe et de celui de la Vallée de Joux, est le point central de cette distribution, comme l'est aussi, en quelque sorte, l'alpage du Mont d'Orzeires dont le chalet figure dans la partie inférieure de la carte. L'essentiel des montagnes du territoire de Vallorbe est encore en pleine activité. A gauche la montagne des Epoisats. Au centre donc le Mont d'Orzeires. A sa droite le chalet Es Plats, qu'il faut probablement assimiler au chalet des Plans actuels. Plus loin sur la gauche encore, les deux chalets du sieur Jacob (le pli empêche une bonne lecture, probablement Glardon), justicier de Vallorbes et indivis. A droite le territoire de la Racine.

Reste juste à positionner sur cette carte la montagne d'Essert et celle du Chalet de Ville, chose peu aisée. Les propriétés passent d'une main à l'autre, certains chalets disparaissent, d'autres changent de nom ! C'est là où une chatte ne retrouverait pas ses petits !



La carte ci-dessus est dite Exchaquet. Elle est datée des environs de 1800. Elle est nettement moins précise que la précédente qui illustre parfaitement la formidable maîtrise acquise par les cartographes français de l'époque. Elle nous offre tout de même quelques renseignements. On découvre ainsi la Racine (région d'appellation ancienne plutôt que pâturage réel avec chalet à l'époque de la réalisation de la carte), le Chalet des Cerfs (Chalet d'Essert), la Combe Baratou, Prallioud, le Mont de Cire et les Epoisats. A cette époque donc, la plupart des chalets de la commune de Vallorbe sont encore en service. Ce n'est guère qu'au siècle suivant qu'on va en abandonner une partie au profit de la forêt qui aura vite regagné ses droits dans les zones les plus difficiles d'accès et les moins favorables à la pâture.

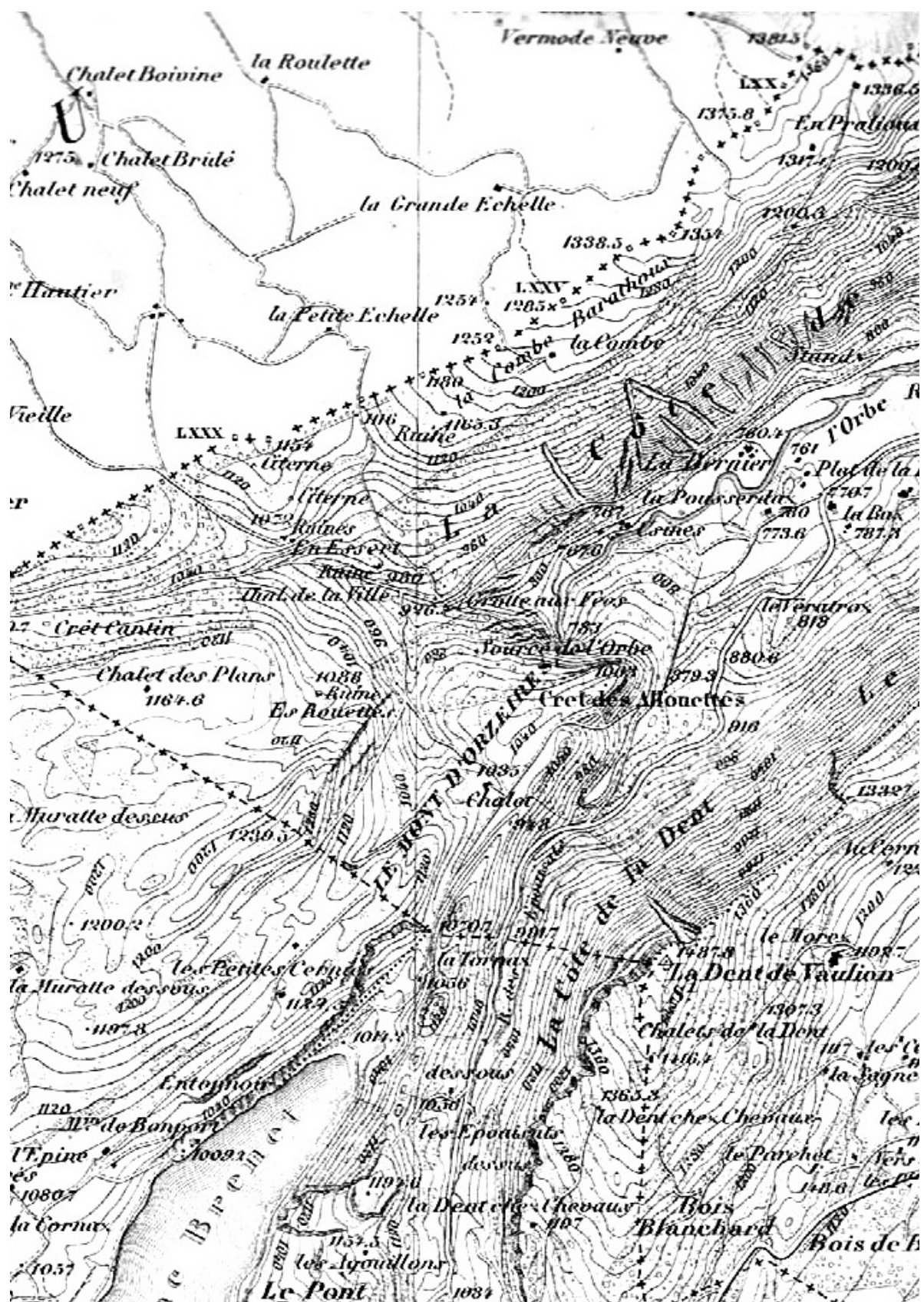


Carte Dufour, 1848/1853. S'y voient encore le Chalet des Plans, le Chalet d'Essert et le Mont d'Orzeire.

Page suivante, carte topographique du canton de Vaud, 1877/1880. On y découvre quatre chalets en ruine : celui des Rouettes, celui des Esserts, celui de Ville, et un quatrième au-delà de la route de l'Echelle.

Cette situation montre l'abandon de tous les chalets situés en dessous du Chalet des Plans, direction Vallorbe. Il est bien évident que l'on a gardé les meilleures pâtures, en plus d'être moins pentues, et que les autres, probablement rocailleuses, sont retournées à la forêt.

La forêt existait, on l'avait défrichée, à grand peine probablement, et ces zones peu avantageuses étaient retournées à leur état primitif. Le cercle était bouclé !



Note sur la carte de 1748. Inventaire des archives de la commune du Lieu effectué vers 1950 par Alphonse RoCHAT, archiviste :

1744, mai 29 – 1749, septembre 17. Les trois communes/Vallorbe. Droit de bocherage sur la montagne d'Orzeires. Les trois communes, se basant sur la prononciation du 21 octobre 1569, revendiquent la ligne Dent de Chichevaux, sommet Mont Mal Rond, étroit de la Pierre Punex, Roche des Arcs. Vallorbe s'en tient à la ligne Dent de Chichevaux, Pierre à Punex, Roche des Ars. Limite admise définitivement. Plan de situation daté du 6 septembre 1748. Une liasse.